



Permis de construire

Par **motardo**, le **08/05/2020** à **11:05**

Bonjour,

Lors d'un dépôt en mairie d'une demande de permis de construire, est-ce que la décision d'accorder ou pas ce permis se prend uniquement par rapport au plan déposé en mairie ou est-ce qu'il y a une visite sur le terrain pour vérifier la faisabilité du projet ?

Cordialement